



ENSEIGNEMENT AGRICOLE
FORMATIONS AUX MÉTIERS DE L'AGRICULTURE
DE LA FORÊT, DE LA NATURE ET DES TERRITOIRES

CFPPA DU GARD

Au service de la formation professionnelle continue depuis 1964



VAE VALIDATION DES ACQUIS PAR L'EXPÉRIENCE

Objectifs

- Identifier et valoriser vos acquis professionnels
- Valider tout ou partie d'un diplôme

La VAE, droit individuel, permet à toute personne engagée dans une activité salariée, non salariée, bénévole de faire valider tout ou partie de son expérience en vue d'acquies un diplôme à finalité professionnelle, titre professionnel ou certificat de qualification professionnelle.

CONDITIONS

Justifier d'une expérience professionnelle d'un an en continu ou discontinu, en rapport avec le contenu de la certification envisagée. Les périodes de formation initiale, continue, stages, périodes de formation en milieu professionnel effectués pour la préparation d'une certification sont pris en compte.

LA DÉMARCHE VAE

- Cette démarche consiste à réaliser un dossier de validation dans lequel vous développerez, au travers de vos activités, les compétences acquises en lien avec le référentiel du diplôme visé
- Un entretien avec un jury vous permettra de présenter votre dossier

DESCRIPTIF DE L'ACCOMPAGNEMENT DANS LA VAE

- Une conseillère vous guide dans la constitution de votre livret et vous indique une méthodologie dans la structure de votre dossier
- Lorsque celui-ci est achevé, votre conseillère vous prépare à l'entretien avec le jury

DURÉE et LIEU

La durée de l'accompagnement est adaptée à chaque candidat
L'accompagnement peut être réalisé sur les sites de Rodilhan et Vauvert

PUBLIC CONCERNÉ et CONDITIONS D'ACCES

Toute personne souhaitant valider un diplôme du secteur agricole du niveau CAP au niveau BTS

FINANCEMENT

Vous êtes en activité

Votre formation peut être financée dans le cadre du Compte Personnel de Formation, en autofinancement ou sur le plan de développement des compétences de l'entreprise.

A titre personnel

Vous pouvez financer vous-même n'importe quelle formation, facilités de paiement

Vous êtes sans emploi

Vous pouvez mobiliser votre Compte Personnel de Formation (CPF). Pôle Emploi peut financer votre formation sous conditions

Autre situation

Nous consulter

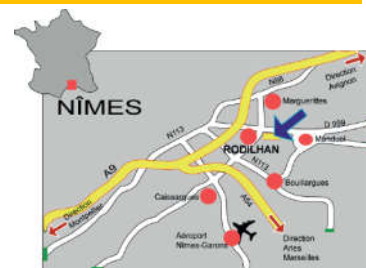
COMMENT VENIR SUR LE CENTRE ?

Transports de l'Agglomération Nimoise
Réseau TANGO : <http://www.tangobus.fr>

Réseau régional des transports publics d'Occitanie
Réseau LIO : <https://www.laregion.fr/Train-regional-lio>

Train :
En gare de Nîmes, la Gare routière est très proche de la gare SNCF

E.P.L.E.F.P.A. de NIMES-RODILHAN
ÉTABLISSEMENT PUBLIC LOCAL D'ENSEIGNEMENT et de FORMATION PROFESSIONNELLE AGRICOLES
Territoire de réussites



CFPPA DU GARD

12 avenue Cazeaux
30230 Rodilhan

☎ 04 66 20 33 09 tapez 4
cfppa.nimes@educagri.fr
www.epl.nimes.educagri.fr

Référente administrative

Marie VIRET

☎ 04 66 88 23 78

appvauvert.cfppa@gmail.com

Responsable Centre Bilans

Référent handicap

Céline DEVAUX

celine.deviaux@educagri.fr



Scannez-moi

